

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 119 (1974)
Heft: 5

Artikel: La relève des cadres dans notre armée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue militaire suisse

Fondée en 1856 – Paraît tous les mois

Rédacteur en chef: Lieutenant-colonel EMG M.-H. Montfort

Rédacteur adjoint: Lieutenant-colonel EMG Frédéric de Mulinens

Administrateur: Major E. Juvet

Administration et édition:

Association de la Revue militaire suisse, 39, av. de la Gare, 1003 Lausanne, tél. (021) 20 31 51.
Chèques post. 10-5209 – Impression et expédition: Imprimeries Réunies S.A., 33, avenue de la Gare, Lausanne – Annonces: Permédia, département de Publicitas S.A. pour la presse périodique, 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 3.

Permédia - 6002 Lucerne Hirschmattstrasse, 36 Tél. (041) 23 66 66

TARIF DES ABONNEMENTS:	Suisse	1 an: Fr. 26.—	Prix du numéro
	Etranger	1 an: Fr. 32.—	Fr. 3.—

Les abonnements partent du 1^{er} janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.
Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.

La relève des cadres dans notre armée

NOTE DE LA RÉDACTION

Le colonel commandant de corps Pierre Hirschy, chef de l'Instruction, nous a aimablement autorisé à publier dans nos colonnes l'essentiel d'un communiqué qu'il a adressé, l'été dernier, aux Directeurs militaires cantonaux. Il pense en effet que nous devons tous nous sentir concernés par le problème ardu que pose la relève des cadres dans notre armée. Nous l'en remercions.

La Rédaction.

INTRODUCTION

La relève des cadres, dans notre armée de milice, revêt une double importance:

- d'une part, elle conditionne la conduite des formations en assurant à l'armée de campagne l'effectif des cadres prévu par l'organisation des états-majors et des troupes;
- d'autre part, elle rend possible une instruction rationnelle de la troupe dans les écoles de recrues.

Considérés à long terme, les besoins en cadres de l'armée de campagne et des écoles sont les mêmes, mais ces dernières sont cependant beaucoup plus sensibles aux brusques variations qu'elles sont dans l'impossibilité d'amortir sans dommage.

Force nous est de constater qu'au cours des 3 dernières années, la relève des cadres s'est heurtée à des difficultés croissantes, surtout en ce qui concerne les caporaux.

PROPOSITIONS POUR L'ESO PAR RAPPORT AUX BESOINS

Dans certaines troupes techniques, telles que l'aviation et la DCA, le Génie et la PA, ce phénomène trouve déjà son origine dans les propositions pour l'ESO qui sont inférieures aux besoins. Il en va de même, mais pour des raisons bien différentes, dans les troupes sanitaires.

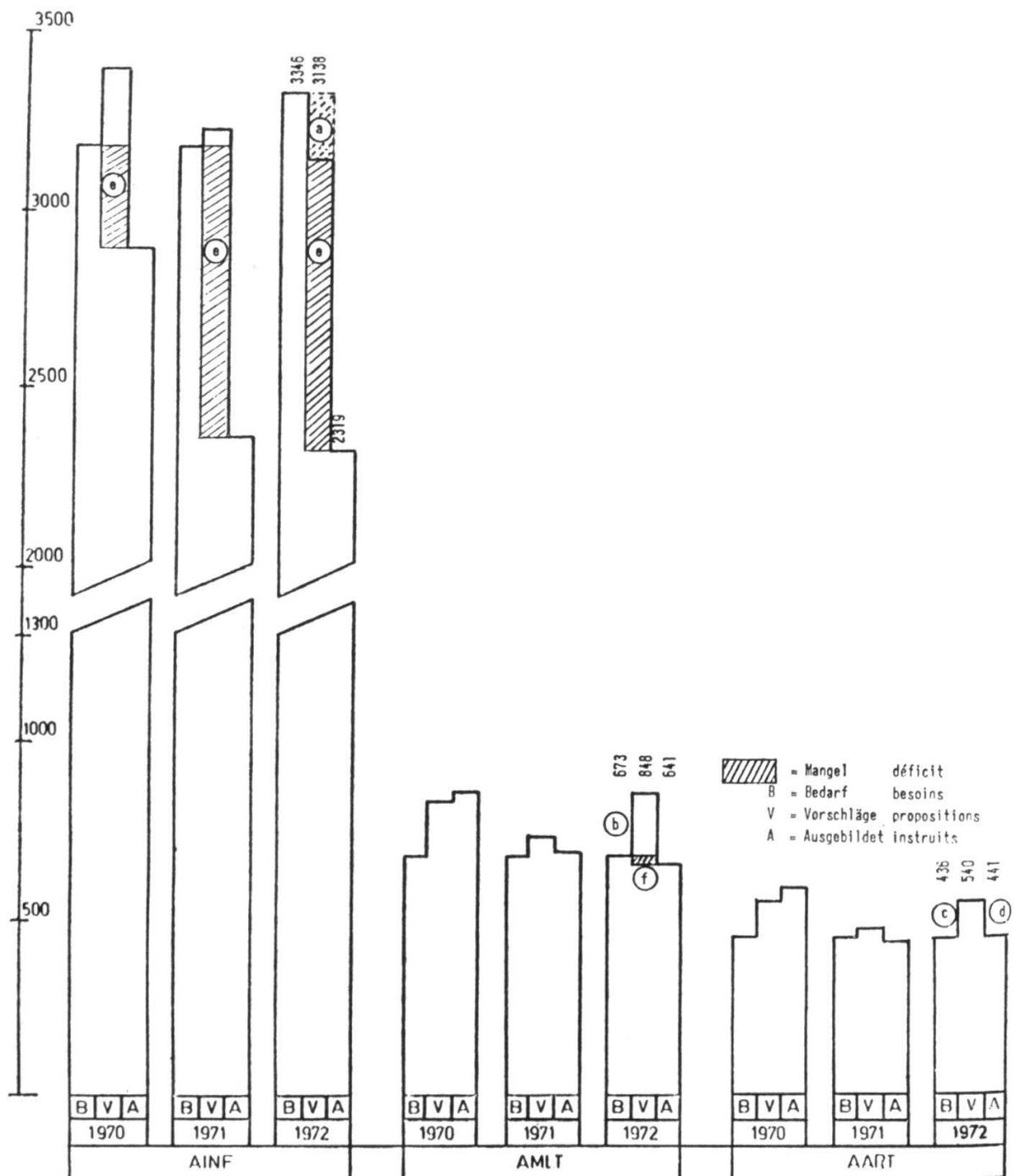


Figure 1

Dans l'infanterie, un certain fléchissement se manifeste dans le nombre des propositions pour l'ESO qui, en 1972, fut pour la première fois inférieur aux besoins:

Besoins: 3346 Proposés: 3138 a

Partout ailleurs, soit dans les troupes mécanisées et légères, dans l'artillerie et dans les troupes de transmission, le nombre des propositions ne fléchit pas et dépasse largement les besoins:

TML Besoins: 673 Proposés: 848 b

art Besoins: 436 Proposés: 540 c

EFFECTIFS INSTRUITS PAR RAPPORT AUX BESOINS

Cependant, la situation apparaît sous un jour bien différent si l'on quitte le domaine des intentions pour celui des faits et qu'au lieu de considérer le nombre des soldats proposés pour l'ESO on se penche sur celui des sous-officiers qui paient leurs galons dans les ER.

On constate alors qu'en 1972, seule l'artillerie couvre de justesse ses besoins avec un bénéfice de 1%. d

Toutes les autres armes sont déficitaires, dont:

— l'infanterie, depuis 3 ans e — 7%, — 25%, — 31%

— les TML, depuis 1 an f +23%, + 2%, — 5%

Cette représentation graphique montre clairement que la solution du problème réside:

- pour toutes les armes, *mais avant tout pour l'infanterie*, à réduire le trop grand écart entre le nombre des proposés pour l'ESO et celui des sous-officiers instruits, en reconSIDérant fondamentalement notre attitude face aux demandes de dispenses,
- pour quelques armes, *dont l'infanterie*, à augmenter le nombre des propositions de manière à compenser les pertes inévitables dues aux licenciements et aux dispenses impérieuses.

LE « DÉFICIT » EN CHIFFRES

Etudions maintenant plus en détail ce « déficit » dont l'influence est néfaste à l'instruction et, par voie de conséquence, à la relève ultérieure des cadres.

On peut constater que, pour l'ensemble de l'armée, le nombre absolu des sous-officiers manquants passe

de 429 en 1970
à 1394 en 1971, pour atteindre
1926 en 1972.

Exprimée en % des besoins, la courbe de ces déficits passe par les valeurs négatives croissantes de

6%, 20% et 27%

Figure 2

CAPORAUX — DIFFÉRENCE EN % ENTRE LES BESOINS
ET LES EFFECTIFS DANS LES ER

Nous avons représenté sur ce graphique:

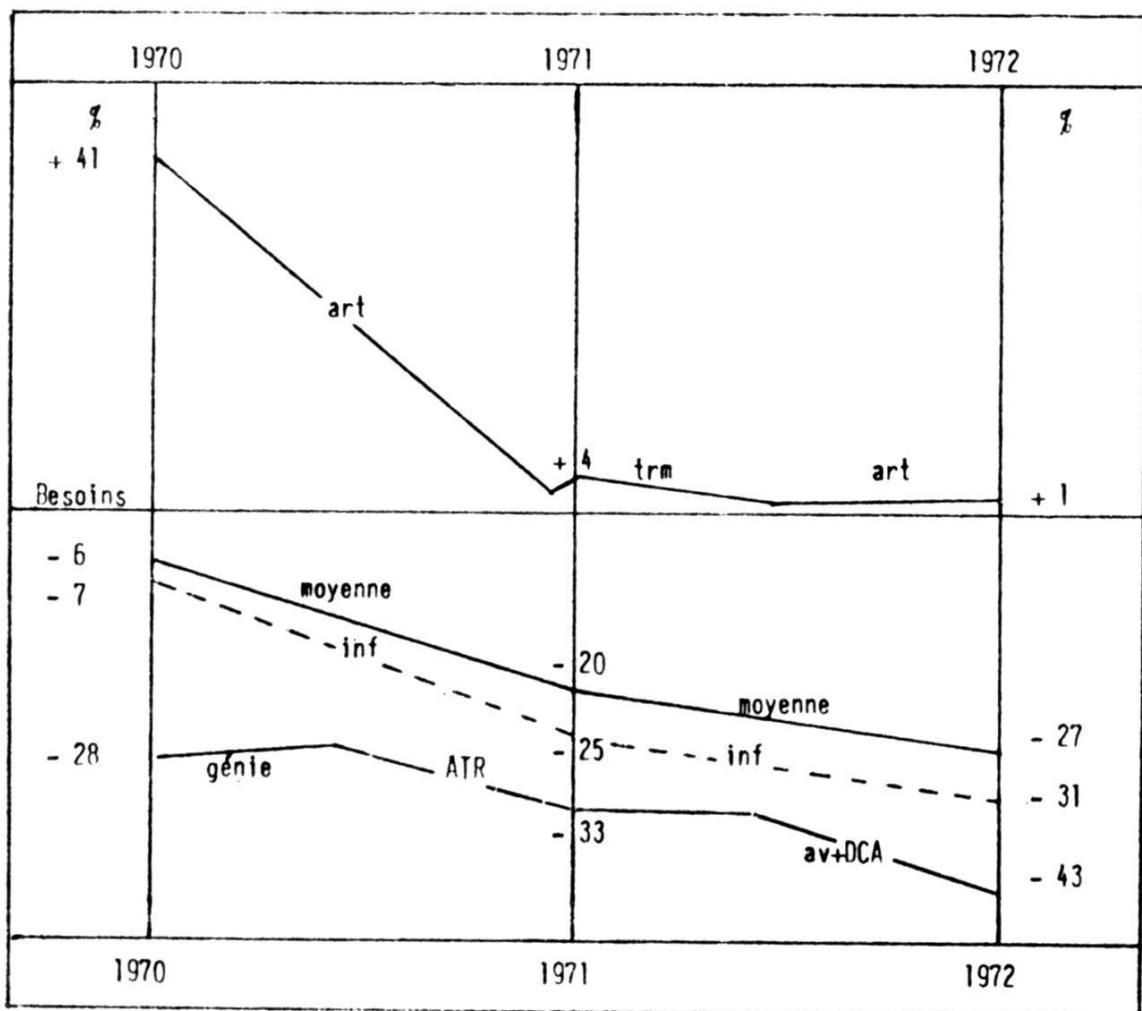


Figure 2

— la courbe des troupes dont la situation est la plus saine:

en 1970 l'artillerie avec + 41%
en 1971 les transmissions + 4%
en 1972 l'artillerie + 1%

— la moyenne pour l'ensemble des armes (— 6%, — 20%, — 27%)

— la courbe de l'infanterie qui, avec les valeurs négatives de 7,52 et 31%, se situe en dessous de la moyenne,

— la courbe des troupes dont la situation est la plus obérée:

en 1970 le Génie avec — 28%
en 1971 Trp trsp + rép — 33%
en 1972 av + DCA — 43%

Cette situation se répercute certainement sur le nombre des sof sup et des sof spécialistes

— chefs de cuisine
— sergents-majors
— fourriers

Ce fléchissement n'a pas encore, heureusement, une influence très sensible sur les propositions pour les écoles d'officiers, cependant, en 1972 aucune arme n'est parvenue à proposer suffisamment d'officiers pour couvrir la totalité de ses besoins à court terme.

Là encore, le nombre des dispenses accordées, surtout pour des raisons d'études, diminue l'effectif des chefs de section disponibles pour l'instruction dans les ER. Seules, les troupes de santé, puisant dans leurs réserves, ont disposé pratiquement des chefs de section nécessaires.

Cette situation risque d'avoir de fâcheuses répercussions sur les années à venir.

COMPARAISON

Il n'est pas sans intérêt de comparer les courbes exprimées en % des 4 catégories:

Lieutenants, sergents-majors, fourriers et caporaux

Différences comparées en % entre les besoins et les effectifs dans les ER

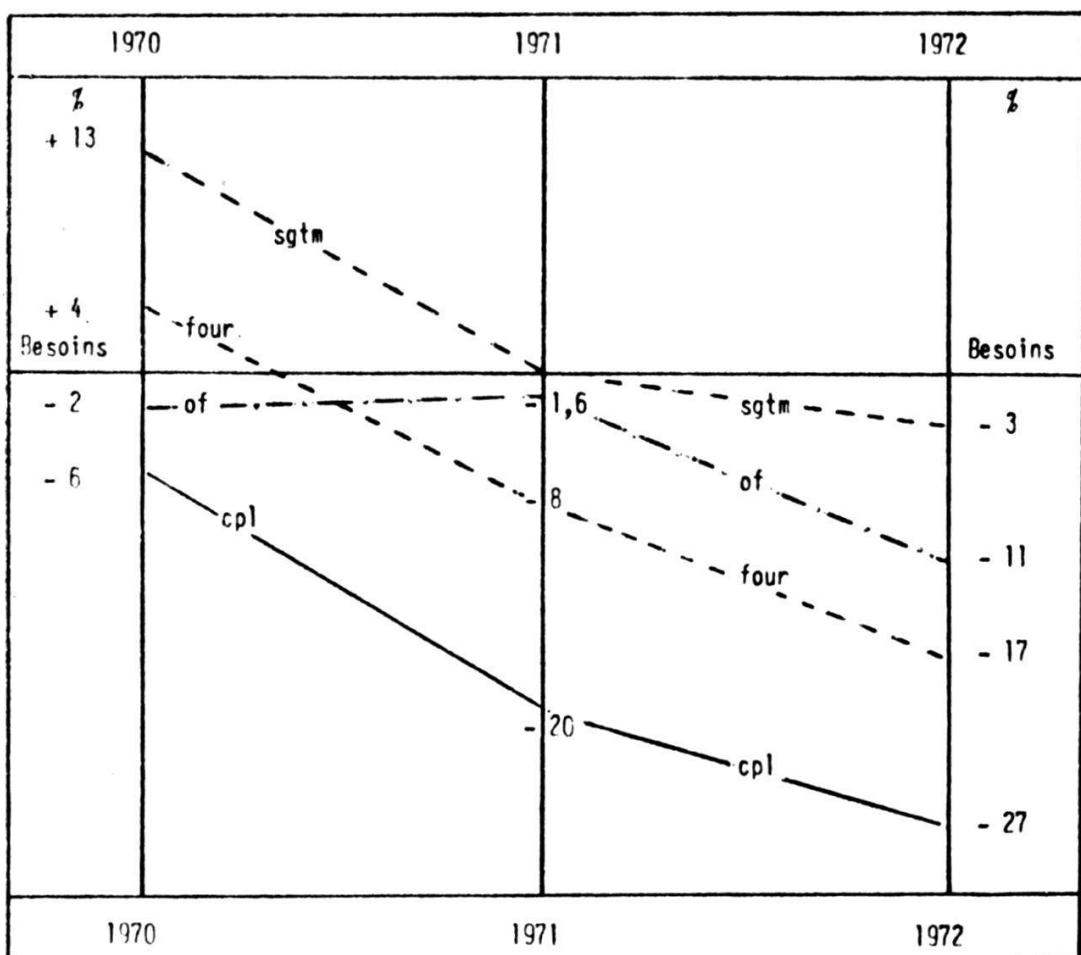


figure 3

Nous constatons :

- que les besoins de nos ER ne sont plus couverts, ni en caporaux, ni en sof sup, ni même en chefs de section,
- que la catégorie la plus durement touchée est celle des caporaux,
- que les difficultés des caporaux se sont répercutées partiellement sur les lieutenants, avec un retard normal d'une année.

Abordons maintenant la

SITUATION DANS LES ESO DE L'INFANTERIE AU PRINTEMPS 1973

Considérons le nombre des élèves sof entrés à l'ESO en % des besoins :

plus de 100% 1 ESO (Colombier: 111%)
 entre 90 et 100% 2 ESO

Elèves sof appelés aux ESO inf 1-12/ 1973
Total des fusiliers et mitrailleurs

ESO inf	appelés		entrés en service		manquent		licenciés		effectifs	
	nombre (100 %)	nombre	%	nombre	%	nom- bre	%	nombre	%	
Colombier	77	86	111,7	—	—	9	11,7	77	100	
Lucerne	66	61	92,4	5	7,6	1	1,5	60	90,9	
Savatan	78	73	93,6	5	6,4	6	7,8	67	85,8	
Wil	63	56	88,9	7	11,1	3	4,8	53	84,1	
Bièvre	70	62	88,6	8	11,4	4	5,7	58	82,9	
St-Gall	83	69	83,1	14	16,9	2	2,4	67	80,7	
Berne	93	75	80,6	18	19,4	—	—	75	80,6	
Liestal	68	60	88,2	8	11,8	8	11,8	52	76,4	
Bellinzone	114	85	74,6	29	25,4	11	9,7	74	64,9	
Zurich	90	59	65,6	31	34,4	5	5,6	54	60,0	
Coire	71	44	62,0	27	38,0	4	5,6	40	56,4	
Aarau	72	45	62,5	27	37,5	10	13,9	35	48,6	
Total	945	775	82,0	170	18,0	63	6,7	712	75,3	

Figure 4

(8,1 des élè-
ves sof entrés
en service)

entre 80 et 90% 5 ESO

entre 70 et 80% 1 ESO

entre 60 et 70% 3 ESO

soit en moyenne: 82% (de 111 - 62%)

Après la diminution créée par les licenciements au début ou en cours d'ESO, la situation s'établit comme suit:

100% 1 ESO
 entre 90 et 100% 1 ESO
 entre 80 et 90% 5 ESO
 entre 70 et 80% 1 ESO
 entre 60 et 70% 2 ESO
 entre 50 et 60% 1 ESO
 48% 1 ESO

soit en moyenne: 75,3%. Les licenciements atteignent environ 8%.

C'est un sujet d'inquiétude que de constater que le gros des ER d'infanterie ne dispose que des 3/4 des sous-officiers nécessaires et que la plus défavorisée n'arrive pas à la moitié.

Une telle situation a pour conséquence la formation de groupes trop grands, ce qui nuit à l'instruction, mais aussi et il faut le souligner, conduit à un véritable surmenage des sous-officiers.

La meilleure propagande pour le recrutement des caporaux sera toujours l'exemple donné aux recrues par les cadres de l'unité. En les surmenant, non seulement on diminue la qualité de l'enseignement qu'ils dispensent, mais surtout, *on compromet l'attractivité que peut exercer l'avancement.*

Il faut rompre ce cercle vicieux.

CONCLUSION

Lors de son dernier rapport avec les chefs des armes et des services, le Chef de l'Instruction leur a demandé de vouer à ce problème la plus grande attention et de tout mettre en œuvre pour:

- rendre l'avancement plus attractif,
- proposer davantage de sous-officiers,
- réduire dans une très large proportion le nombre des dispenses d'ESO ou de paiement de galons dans les ER, parfois accordées trop généreusement par les services.

Actuellement, toutes les possibilités d'améliorer les prestations financières et la coordination des services d'avancement et de la formation professionnelle sont à l'étude ou en voie de réalisation.

Cependant, ces efforts ne seront couronnés de succès qu'avec l'appui des autorités cantonales, il s'agit en particulier de fournir aux ESO de printemps de l'infanterie, les effectifs de sous-officiers qui leur sont nécessaires.

ÉTAT-MAJOR DU GROUPEMENT DE L'INSTRUCTION